

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ACADÉMIE DE NANCY

COMPTES RENDUS

DES TRAVAUX

DES FACULTÉS

ET DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE NANCY

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1888-1889



NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}

11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

—
1890

RAPPORT

DE M. DEBIDOUR, DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES

SUR LES TRAVAUX ET LA SITUATION DE LA FACULTÉ

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1888-1889

MONSIEUR LE RECTEUR,

MESSIEURS,

Chargé de vous exposer sommairement l'état et les travaux de la Faculté des lettres pendant la dernière année scolaire, je dois tout d'abord relater les modifications qu'a subies, depuis le mois de novembre 1888, le personnel de cette corporation et quelques faits nouveaux intéressant particulièrement certains des membres qui la composent.

La Faculté possède, vous le savez, sept chaires magistrales. L'une d'elles, celle de langue et littérature grecques, a pour titulaire M. Decharme, qui m'a précédé dans l'exercice des fonctions décanales. Mais cet honorable professeur a cessé depuis trois ans de l'occuper. Appelé à la Sorbonne, comme chargé de cours, en novembre 1886, il a été attaché, il y a quelques mois, comme professeur adjoint à ce grand établissement. Il devient donc de moins en moins probable qu'il revienne jamais parmi nous. Sa place dans l'enseignement continue à être tenue à Nancy par M. Albert Martin, chargé

de cours, qui est lui-même professeur adjoint à notre Faculté.

La chaire de langue et littérature latines est devenue vacante par la retraite du vénéré M. Campaux, dont je vous faisais part l'année dernière à pareille époque. Deux candidats ont sollicité l'honneur de succéder à ce maître si apprécié et si regretté : M. Thiaucourt qui, depuis la rentrée, occupait déjà la place à titre de chargé de cours, et M. Barberet, professeur au lycée de Dijon, que nous recommandaient des services distingués dans l'Université et deux thèses intéressantes sur Lesage et sur Columelle. Sans méconnaître les titres et le mérite de ce dernier postulant, nous ne pouvions, mes collègues et moi, refuser la préférence à son compétiteur qui, après avoir été un de nos meilleurs élèves, était depuis six ans pour nous un collaborateur remarqué, particulièrement compétent en matière de philologie latine, et qui s'était fait connaître du monde savant non seulement par la solidité de son enseignement, mais par la publication d'importants travaux de critique et d'érudition.

La section permanente du Conseil supérieur a confirmé notre choix. M. le Ministre de l'Instruction publique l'a consacré. M. Thiaucourt a donc été nommé professeur titulaire. Nous en avons été heureux pour lui, qui le souhaitait, pour la Faculté, qui désire le conserver bien longtemps au nombre de ses membres, et pour les élèves dont il continuera de diriger les travaux, sinon avec plus de sollicitude, du moins avec plus d'autorité encore que par le passé.

Il y a un an, je vous annonçais qu'il allait être remplacé dans son ancien emploi de maître de conférences par M. Collignon, professeur de rhétorique au lycée de Nancy. Ce dernier, vous le savez, n'était pas pour nous un étranger, un nouveau venu. Précédemment, et au grand profit de nos étudiants, il avait été notre auxiliaire pendant plusieurs années. Il n'était pas un de nous qui n'eût depuis longtemps son opinion faite sur cet esprit si cultivé, si délicat, si fin,

et sur l'influence pénétrante, vraiment suggestive, de son enseignement. Aussi avons-nous demandé qu'il nous fût rendu. Nous sommes reconnaissants à l'administration de l'avoir fait rentrer, avec un titre supérieur à celui qu'il y portait autrefois, dans une Faculté où ses qualités d'humaniste et d'historien littéraire peuvent se manifester tout à l'aise, pour le charme de ses auditeurs et pour le profit de ses disciples.

Vous connaissez, Messieurs, d'assez longue date nos autres maîtres de conférences. Nul d'entre eux ne s'est séparé de nous. Et nous nous en félicitons, car il n'en est pas un dont le concours ne nous soit précieux et dont le zèle se soit un instant ralenti. Jeunes, laborieux et possédés de la plus légitime ambition, ils ont tous le souci non seulement de former de bons élèves, mais d'augmenter par leurs travaux personnels la notoriété de bon aloi que leur ont déjà value leurs premiers succès. L'an dernier, l'un d'entre eux, M. Auerbach, avait déjà conquis avec honneur en Sorbonne le grade de docteur ès lettres. Deux autres, cette année, ont eu le même mérite. Ce sont MM. Diehl et Lemer cier. Le premier, dans ses deux thèses historiques (1° *Études sur l'administration byzantine sous l'exarchat de Ravenne (568-751)*; 2° *Quo tempore, qua mente scriptus sit Xenophontis libellus qui Πόροι inscribitur*), et le second, dans ses deux thèses littéraires (1° *Étude littéraire et morale sur Jean Vauquelin de la Fresnaye*; 2° *De Platonis Phædro dialogo*), ont fait preuve non seulement d'une érudition solide et d'un jugement sûr, mais d'un art très réel de composition et montré qu'ils sont à la fois des professeurs sérieux et des écrivains de talent. Deux de leurs collègues, MM. Lichtenberger et Cousin, s'apprêtent également à affronter, dans un avenir peu éloigné, les épreuves du doctorat. Ce dernier, chargé par le ministère de l'instruction publique d'une mission archéologique en Carie, nous a quittés au mois de juin et nous revient à cette heure avec une ample moisson de découvertes dont la science fera son profit.

Nous sommes donc heureux de conserver nos maîtres de conférences. Mais combien de temps les garderons-nous ? Nous ne pouvons nous dissimuler que la condition matérielle qui leur est faite (à eux comme à leurs collègues des autres Facultés) n'est ni pour les séduire ni pour les retenir. Ils ne sont ni assurés de l'avenir, puisque leurs nominations doivent être renouvelées chaque année, ni certains d'une amélioration de traitement qu'aucune loi, aucun décret, aucun arrêté ministériel ne leur garantit. Et ce que je dis là d'eux s'applique également aux professeurs adjoints, qui sont exposés à vieillir dans une Faculté, sans pouvoir jamais compter, au point de vue pécuniaire, sur un avancement régulier.

Ce n'est pas la première fois que nous appelons l'attention de l'administration sur les plaintes qu'inspire à tous ces fonctionnaires une situation si peu en rapport avec leurs mérites et avec leurs travaux. J'aurai sans doute en d'autres occasions à revenir sur ce sujet. Pour aujourd'hui, sans énoncer une fois de plus les arguments que j'ai dû faire valoir en leur faveur, je me bornerai à renouveler ici mes conclusions. On ne doit pas oublier que les maîtres de conférences sont en grande partie d'anciens professeurs de lycées, qui abandonnent, pour des emplois précaires dans notre enseignement, des places sûres et des traitements supérieurs à ceux que les Facultés leur offrent. Nous souhaiterions qu'ils fussent nommés sinon à titre définitif, du moins pour une période de plusieurs années. Nous désirerions surtout que leur avancement fût réglé par décret et que, rendant les mêmes services que les professeurs titulaires (surtout depuis qu'ils sont autorisés à participer aux examens du Baccalauréat), ils fussent assurés, après cinq ou six années d'exercice, d'atteindre le traitement attribué aux chargés de cours. A plus forte raison pensons-nous que ces derniers ne devraient pas avoir d'avantage, quant aux appointements, sur les professeurs adjoints, qui sont, vous le savez, assimilés en

droit, par le décret du 28 décembre 1885, aux professeurs titulaires.

Pour en revenir aux travaux de la Faculté, vous constatarez, je l'espère, une satisfaction, que notre enseignement, déjà très actif et très varié, l'a été plus encore cette année que pendant les précédents exercices. J'ai déjà exposé, dans mon dernier rapport, les raisons qui nous ont déterminés, mes collègues et moi, à remettre en honneur la tradition des cours ouverts, qui avait quelque temps paru tendre à se perdre dans l'Université, et cela sans négliger cet enseignement plus familier, plus pratique, plus professionnel que recherchent de préférence les aspirants à certains examens ou à certains concours.

Je ne reviendrai pas sur ce sujet. Je me bornerai à vous dire que jamais, depuis bien longtemps, nous n'avions appelé le grand public à autant de cours que durant la dernière année scolaire, et à vous indiquer brièvement le sujet des leçons auxquelles nous avons cru devoir le convier. M. Krantz a continué, avec le talent que vous lui connaissez et avec le brillant succès dont il est coutumier, son *Histoire du Romantisme français* et s'est attaché surtout à analyser et juger l'œuvre dramatique de Victor Hugo. M. Thiaucourt a débuté dans la chaire de langue et littérature latines par une sérieuse et instructive étude, pleine d'aperçus personnels, sur *Tacite et les Césars*. M. Martin a inauguré son enseignement public en appelant, avec son autorité particulière d'helléniste, l'attention de son auditoire sur l'*Histoire de la Comédie grecque*. M. Egger a traité cette année de *la Logique* avec sa vigueur et sa solidité d'exposition habituelles. M. Diehl, dans des entretiens où l'intérêt du fond n'avait d'égal que la distinction de la forme, a fait connaître les *Grandes découvertes de l'archéologie classique au XIX^e siècle*. Le talent souple et nerveux de M. Auerbach a rendu saisissant son tableau de la *Colonisation européenne en Océanie*. M. Pfister a poursuivi, avec sa sûreté de méthode et sa lucidité ordinaires, en s'arrêtant sur

la période carolingienne, sa magistrale *Histoire de la Lorraine et de l'Alsace*. Enfin, pour ma part, je me suis efforcé de retracer avec clarté, sous ce titre : *La Sainte-Alliance et la Révolution*, l'histoire diplomatique de l'Europe de 1814 à 1848.

Tous les cours que je viens d'indiquer ont été régulièrement suivis par le public d'un bout à l'autre. Le nombre des auditeurs a varié de 50 à 300 ; il eût été parfois supérieur à ce dernier chiffre, si notre grand amphithéâtre ne se fût, à certains jours, trouvé trop exigü. Mais en dehors des séries de leçons consacrées à de simples auditeurs, plusieurs d'entre nous ont entrepris et mené à bonne fin des cours fermés, consacrés spécialement à des élèves, et d'un caractère sinon plus sérieux, du moins plus technique et, par là, plus profitables peut-être à des étudiants qui pour la plupart se destinent au professorat.

C'est ainsi que durant la dernière année scolaire ont été traités les sujets suivants : 1° *Littérature et critique allemandes* (par M. Grucker) ; 2° *Grammaire allemande* (par M. Lichtenberger) ; 3° *Littérature latine, depuis les origines jusqu'à Auguste* (par M. Collignon) ; 4° *Histoire de la conjugaison française* (par M. Étienne) ; 5° *Grammaire des langues classiques* (par M. Cousin) ; 6° *Institutions françaises sous les Valois* (par M. Pfister) ; 7° *Institutions romaines* (par M. Diehl). Et à cette énumération je dois joindre le cours libre de *Paléographie diplomatique et de Bibliographie*, que M. Émile Duvernoy, agrégé d'histoire, archiviste de Meurthe-et-Moselle (un de nos anciens élèves), avait été autorisé à ouvrir et qu'il a fait pendant le 1^{er} semestre avec une réelle compétence, au grand avantage de nos étudiants en histoire. Cet auxiliaire vaillant et dévoué a été chez nous le bienvenu, et nous gardons de sa collaboration le meilleur souvenir.

Tout le temps qui n'a pas été pris par les cours publics et par les cours fermés dont je viens de faire mention (c'est-à-dire à peu près la moitié de nos heures de service) a été, comme d'habitude, employé en conférences proprement dites,

sur lesquelles je ne m'étendrai pas, me bornant à rappeler qu'elles sont généralement consacrées à des explications critiques d'auteurs, à la correction des compositions que nous remettent chaque mois nos élèves, et aux leçons par lesquelles ils s'exercent au professorat sous notre direction et notre contrôle :

Vous trouverez, Messieurs, à la suite de ce rapport la notice complète et détaillée de publications effectuées par chacun de nous depuis le mois de novembre 1888. Je vous y renvoie, et vous verrez que cette année, comme les précédentes, la Faculté n'a pas moins manifesté son activité par la plume que par la parole. Je me bornerai à signaler ici cette œuvre collective que nous avons entreprise, il y a près de trois ans, et qui, sous le titre d'*Annales de l'Est*, fait déjà, nous osons le croire, quelque honneur à l'Université de Nancy. Cette Revue trimestrielle, dont je vous ai déjà fait connaître le but, le programme et le caractère, jouit toujours de l'estime du public sérieux auquel elle est spécialement destinée. Des collaborateurs d'un grand mérite, comme MM. Mossmann, Mathieu, Le Monnier, etc., n'ont pas peu contribué cette année à son succès.

Il va sans dire qu'elle continue à être alimentée principalement par les membres de la Faculté. Ses dernières livraisons doivent à certains d'entre eux plusieurs articles qui ont été justement remarqués. Je signalerai notamment le travail de M. Auerbach sur la *Question d'Alsace à la diète de Ratisbonne*, les études de M. Pfister sur les *Légendes de saint Dié et de saint Hidulphe* (morceaux précieux en ce qu'ils nous donnent une idée de ce que sera cette histoire de Lorraine et d'Alsace que prépare si laborieusement depuis plusieurs années notre savant collègue), l'aperçu de M. Diehl sur les *Sujets de genre dans l'archéologie classique* (leçon d'ouverture de ses derniers cours), et l'éloge si ému, si touchant du pasteur Oberlin, le bienfaiteur du Ban-de-la-Roche, par M. Grucker, membre de l'Académie de Stanislas. Qu'il me soit permis de mentionner

aussi deux articles dus à d'anciens membres de la Faculté, savoir la fin de l'étude de M. Basch sur *Wilhelm Scheurer et la philologie allemande*, et les pages si instructives, si lumineuses consacrées par M. Campaux à la *Critique du texte d'Horace*. Notre respecté collègue, dans les studieux loisirs de sa retraite, ne nous oublie pas ; il semble avoir renouvelé un sujet que l'on pouvait croire épuisé ; il nous promet la suite de son important travail et nous le remercions à l'avance cordialement de vouloir bien nous en donner la primeur.

Si notre enseignement public ne s'adresse, en général, qu'à des auditeurs, nos conférences et nos cours fermés ont pour clientèle un personnel de vrais étudiants, dont l'accroissement rapide et continu ne permet plus à certains esprits — éminemment pratiques — de demander à quoi servent les Facultés des lettres. Il y a dix ans, nous n'avions guère qu'une douzaine d'élèves inscrits, participant régulièrement à nos exercices scolaires. En 1888 nous en comptions 124 et cette année nous en avons eu jusqu'à 137 (dont 15 prenaient part à nos travaux par correspondance). En ce qui touche à la nature des études et au but poursuivi, ce nombreux personnel se répartissait dans les catégories suivantes :

Aspirants à l'agrégation des lettres.	2
— — de grammaire	22
— — de philosophie.	4
— — d'histoire.	10
— — d'allemand	6
Aspirants au certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand	27
Aspirants à la licence littéraire	31
— — philosophique.	7
— — historique	11
— — des langues vivantes	10
Divers	7
Total.	137

Sous ce titre : *Divers* sont désignés des élèves qui, sans se préparer à un des concours ou des examens susindiqués,

avaient demandé à suivre spécialement, pour leur instruction, certaines conférences ou certains cours fermés. Plusieurs, par exemple, étaient venus étudier particulièrement la *Paléographie du moyen âge* et la *Diplomatique* sous M. Duvernoy. D'autres étaient des jeunes gens étrangers (nous avons eu notamment pour élèves un Suisse et deux Luxembourgeois) pourvus de grades conquis dans leur pays, et désireux surtout de poursuivre sous notre direction l'étude de la langue et de la littérature française, de la langue et de la littérature allemande, de l'histoire et de la géographie.

Sous le rapport de leurs conditions personnelles, voici comment se classaient nos 137 étudiants :

Boursiers d'agrégation.	15
Boursiers de licence.	15
Maîtres répétiteurs	15
Professeurs de lycées ou de collèges	34
Élèves libres.	58
Total.	<u>137</u>

L'assiduité et le travail des élèves ont été généralement satisfaisants. Parmi nos boursiers, un seul a dû être signalé à l'administration comme trop irrégulier et trop peu laborieux pour pouvoir être maintenu en possession de son titre. La déchéance a été prononcée contre lui. Cette mesure rigoureuse, mais nécessaire, a été, croyons-nous, d'un excellent exemple pour ses camarades.

Les prix annuels que nous devons à la libéralité du Conseil général de Meurthe-et-Moselle et du Conseil municipal de Nancy ont été décernés à MM. Heymonet, élève libre, Balteau, boursier d'agrégation, et Windenberger, boursier de licence.

Le certificat d'*Études supérieures*, institué par la Faculté depuis quelques années, a été demandé par un certain nombre d'élèves. Trois d'entre eux en ont été jugés dignes, et je tiens à les mentionner ici. Ce sont : MM. Linster et Bühner, étudiants étrangers, et M. Petit, étudiant libre de Nancy.

Indépendamment des cours et conférences qu'ils étaient tenus de suivre à la Faculté, plusieurs des jeunes gens qui se préparent sous notre direction soit à l'agrégation, soit à la licence, ont été désignés par nous, suivant les instructions de M. le Ministre de l'instruction publique, pour assister, durant plusieurs semaines, à diverses classes du lycée de Nancy. Ils étaient au nombre de treize. Tous se sont acquittés consciencieusement de la tâche — toute passive — qui leur avait été confiée. Ils ne paraissent pas, à vrai dire, en avoir tiré grand profit. Car pour obéir aux prescriptions de la circulaire ministérielle qui avait institué cette innovation, ils ont dû se borner à suivre comme témoins des exercices scolaires auxquels ils ne pouvaient prendre aucune part personnelle. Il faudrait, pour que la mesure que je viens de mentionner eût des résultats vraiment avantageux, que nos étudiants s'essayassent quelque peu au rôle de maîtres dans les classes auxquelles ils sont appelés à assister, qu'ils pussent interroger les élèves, corriger leurs devoirs et faire quelques leçons, sous la direction des professeurs. C'est la conviction de mes collègues, aussi bien que la mienne propre.

Quels ont été, au bout de la dernière année scolaire, en ce qui regarde les concours et les examens auxquels correspondent nos cours et nos conférences, les résultats de notre enseignement ? Sous ce rapport, nous avons lieu, en somme, d'être aussi satisfaits que les années précédentes.

C'est au succès de nos élèves à l'agrégation que, comme nous-mêmes, Messieurs, vous attachez sans doute le plus de prix. Vous apprendrez donc avec plaisir que sur quinze de nos élèves qui ont affronté en juillet dernier cette épreuve redoutable, sept ont été déclarés admissibles et que six sont finalement sortis vainqueurs de la lutte, savoir MM. Bonjean et Barat, agrégés de grammaire ; M. Clarac, agrégé d'allemand ; MM. Dubois, Balteau et Bécourt, agrégés d'histoire. Je tiens, du reste, à vous faire remarquer que nous n'avons pas présenté de candidats à l'agrégation des Lettres. Ils ne

nous auraient pas manqué, si nous avions été en mesure de leur assurer autant de cours et de conférences qu'il leur en faut pour mener à bonne fin leur préparation. Nous le serions si la Faculté avait deux heures supplémentaires à consacrer par semaine, l'une à la littérature grecque, l'autre à la littérature latine, et si notre professeur de littérature française, qui a déjà tant de peine à corriger les compositions des candidats à la Licence et des aspirants à l'agrégation de grammaire, avait pour auxiliaire un nouveau maître de conférences, que l'administration, nous osons l'espérer, nous accordera bien un jour. J'ajoute qu'en ce qui touche à l'agrégation de philosophie, il ne nous est guère possible de former régulièrement de bons candidats. Depuis deux ans, nous en avons eu un, pas davantage. On comprend sans peine que l'enseignement philosophique n'étant représenté dans notre Faculté que par un professeur, ce professeur, dont le zèle et le mérite, du reste, ne sauraient être trop loués, ne peut à lui seul assurer à ceux de ses élèves qui se destinent à la Licence et à ceux qui ambitionnent l'agrégation, une préparation complète à ces deux épreuves. Il lui faut forcément choisir. Aussi demandons-nous depuis plusieurs années l'adjonction à notre personnel d'un maître de conférences de philosophie, auquel, par parenthèse, pourrait être confié l'enseignement de la *pédagogie*, suspendu de fait depuis le départ de M. Alexandre Martin.

La préparation à l'agrégation de grammaire donne depuis longtemps à Nancy d'excellents résultats, parce qu'elle est dirigée par un nombre de maîtres suffisant, et qu'ils peuvent se partager la tâche au plus grand avantage des étudiants. J'en dirai autant, ou à peu près, de la préparation à l'agrégation d'histoire qui a été couronnée cette année d'un si éclatant succès. Il serait seulement à désirer, comme nous l'avons demandé plusieurs fois, que l'enseignement fût renforcé de quelques conférences supplémentaires, ce qui nous permettrait de séparer entièrement les aspirants à la Licence

des aspirants à l'agrégation, au grand profit des uns et des autres. Quant aux cours et exercices institués en vue de l'agrégation d'allemand, vous savez quels fruits ils portent chaque année, grâce surtout à notre vaillant et dévoué collègue M. Grucker. Mais il est fort regrettable qu'un complément naturel et nécessaire, que nous avons instamment et plusieurs fois réclamé, leur fasse encore aujourd'hui défaut. C'est l'enseignement de la langue et de la littérature anglaise que je veux dire. Il est absolument indispensable (les programmes sont là pour l'attester) aux étudiants qui aspirent à l'agrégation d'allemand, et même à ceux qui se préparent simplement à la Licence d'allemand. Pourtant il n'existe pas encore à la Faculté de Nancy. Je signale de nouveau cette lacune. Puisse-t-elle être bientôt comblée!

MM. Grucker et Lichtenberger ont bien voulu, cette année encore, accueillir un assez grand nombre d'élèves ayant pour but de conquérir le certificat d'aptitude à l'enseignement de la langue allemande. Ils en ont eu jusqu'à 27, dont plusieurs se sont présentés au concours qu'ils avaient en vue; cinq de ces jeunes gens ont eu les honneurs de l'admissibilité¹. Un seul, M. Bernadac, a obtenu un succès complet. Je dois faire observer que beaucoup des étudiants qui aspirent au certificat nous arrivent fort mal préparés par leurs travaux antérieurs aux études de philologie et de littérature que la Faculté a pour mission de diriger. Parmi eux se trouvent des jeunes filles qui généralement ne se sont pas élevées au-dessus de l'enseignement primaire et dont quelques-unes ne sont même pas pourvues du brevet d'institutrice. Avec de tels disciples, les maîtres, au détriment de leurs autres élèves, sont presque toujours obligés de se remettre à *faire la classe* et doivent souvent se borner à des exercices tout à fait élémentaires, qui n'ont rien de commun avec l'enseignement supérieur. Il serait à désirer que ce travail, dont nos collègues ont bien voulu

1. L'un d'eux, M. Voirin, qui avait obtenu le 3^e rang, a été empêché, par une maladie subite, de subir les épreuves orales.

jusqu'à présent se charger, fût confié au personnel de l'enseignement secondaire. Les Facultés y gagneraient de n'être plus détournées de la mission qui leur est propre et les étudiants, dont il est ici question, n'y perdraient certainement rien.

La préparation aux divers ordres de Licence n'a pas eu cette année plus que les précédentes pour effet de déterminer un grand nombre de candidats à affronter les épreuves qui permettent d'obtenir ces grades. Les deux sessions d'examens tenues en novembre 1888 et en juillet 1889 ne nous ont fourni que vingt-deux aspirants, sur lesquels quinze ont été déclarés admissibles et quatorze finalement reçus :

Licence littéraire.

MM. HEYMONET, étudiant libre ;
 BLOCH (Ernest), *idem* ;
 MONIN, *idem* ;
 FAVRÉAUX, maître répétiteur au lycée de Nancy ;
 UNGAUER, boursier de la Faculté.

Licence historique.

MM. COUYBA, boursier de la Faculté ;
 PIONNIER, *idem* ;
 HOFFER, étudiant libre.

Licence philosophique.

MM. WINDENBERGER, boursier de la Faculté
 FELLER, étudiant libre.

Licence des langues vivantes.

MM. BLOCH (Ernest), étudiant libre ;
 BERTRAND, boursier de la Faculté ;
 LALAGUË, *idem* ;
 SÉNIL, *idem*.

Six d'entre eux ont mérité la mention *assez bien*, à savoir :
 MM. Favréaux, Hoffer, Heymonet, Bloch, Ungauer et Windenberger.

Il n'en est pas moins regrettable que le nombre des candi-

daté à la Licence ne soit pas plus élevé. Mais il est évident, comme je l'ai constaté déjà par mes précédents rapports, que beaucoup de jeunes gens, qui se destinent à l'enseignement secondaire, et qui même ont commencé des études sérieuses pour y pouvoir entrer avec honneur, se découragent à la pensée que la Licence, très péniblement obtenue par eux, ne leur ouvrira pas toujours les portes de cette Université qu'ils sont impatients de servir. Actuellement d'anciens boursiers de Licence, et même d'anciens boursiers d'agrégation, signalés comme fort capables de triompher au prochain concours, demeurent sans ressources, sans possibilité de poursuivre leurs études et, faute des humbles chaires de collège auxquelles ils avaient tant de titres, sont réduits à solliciter, sans être toujours sûrs de les obtenir, des emplois de maîtres répétiteurs. Si vous rapprochez de ce fait-là celui-ci, que d'autres jeunes gens, pourvus simplement du grade de bachelier, ont été placés comme professeurs dans l'enseignement secondaire et qu'ils y sont maintenus, bien qu'ils ne fassent rien, ou à peu près rien, pour devenir licenciés, vous jugerez sans doute comme moi qu'il y aurait lieu d'appeler sur ces derniers l'attention de l'autorité supérieure, afin que désormais, grâce à des prescriptions équitables, ceux qui occupent des emplois sans en être dignes ne les détiennent pas indéfiniment au préjudice de ceux qui les méritent.

Je ne puis terminer ce rapport sans vous rendre compte des résultats qu'ont produits à la Faculté des Lettres, pendant l'année scolaire 1888-1889, les examens de Baccalauréat.

A la première série des épreuves, 269 candidats se sont présentés. L'année précédente la Faculté avait eu à en juger 315. Le nombre des aspirants continue donc à décroître, comme il l'a fait avec une sorte de régularité depuis 1880 ou 1881, et cela sans doute pour les causes que j'ai précédemment indiquées. Sur le total des jeunes gens dont il est ici question, 163 ont été reconnus admissibles et 149 ont été reçus (1 avec la mention *très bien*, 35 avec la mention *bien*,

29 avec la mention *assez bien*). C'est une moyenne de 55 p. 100, bien supérieure à celles de 1888 et de 1887, lesquelles n'étaient respectivement que de 44 et de 32 p. 100. Il ne faut pas, à mon sens, conclure de ces chiffres que le niveau des études dans l'enseignement secondaire s'est tout à coup et fort sensiblement élevé. La progression considérable que je signale provient surtout de ce que, depuis deux ans, l'indulgence des examinateurs s'est accrue dans une proportion manifeste. Les candidats ne sont pas, en général, beaucoup mieux préparés que par le passé. Les principales causes d'échec continuent d'être, aux épreuves écrites, leur faiblesse en thème allemand et en version latine, aux épreuves orales leur insuffisance en grec, en histoire et en géographie.

Dans la 2^e série, nous avons eu à nous prononcer sur 192 aspirants. C'est 26 de plus qu'en 1887-1888. Cet accroissement provient en partie du grand nombre de candidats antérieurement refusés et qui sont restés fidèles à notre Faculté, en partie d'un afflux d'aspirants venus des divers ressorts académiques qui avoisinent celui de Nancy. Les admissibles ont été au nombre de 107, dont 86 ont été finalement jugés dignes du grade de bachelier (18 avec la mention *bien*, 7 avec la mention *assez bien* et 61 avec la note *passable*). La proportion est ici de 44 p. 100. C'est, à peu de chose près, celle que j'avais à constater l'année dernière. Les candidats ont paru en général avoir des notions suffisantes de philosophie. Ceux qui ont été ajournés le doivent en majeure partie à l'insuffisance de leur instruction scientifique ou à leur ignorance, parfois scandaleuse, de l'histoire contemporaine.

En somme, et si l'on confond les deux séries, on voit que la Faculté a eu à examiner 461 candidats (au lieu de 481 qui s'étaient présentés l'année précédente) et qu'elle en a reçu 235, c'est-à-dire un peu plus de 50 p. 100, tandis que la proportion correspondante ne s'élevait qu'à 45 p. 100 pour l'année scolaire 1887-1888.
